



PROGRAMME DE FORMATION FORMATION JUGE NIVEAU 3 GAF

I - OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Diriger un jury
- Maîtriser l'écriture symbolique
- Juger l'exécution de tous programmes : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes Fédéral, Performance et Code FIG aménagé
- Calculer la note de difficulté du programme Fédéral et du programme Performance et Code FIG aménagé

II - PUBLIC ET PREREQUIS

Les participants doivent :

- Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans)
- Avoir une licence FFG valide
- Avoir suivi l'ensemble de la formation pour se présenter à l'examen
- Être en possession du niveau 2 depuis un an minimum et avoir jugé au moins 2 compétitions
- Formation pouvant être ouverte aux personnes en situation de handicap (merci de nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté)

III - DUREE

L'action de formation juge niveau 3 Gymnastique artistique féminine préconise un temps de formation de 20 heures.

IV - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Salle de formation (cours théorique)
- Etude de vidéos
- Questionnaires
- Mise en situation
- Vidéoprojecteur

La formation sera assurée par des formateurs certifiés par InteraGYM FORMATION et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Nom et parcours des autres formateurs disponibles sur simple demande.

V - CONTENUS

- Droits et devoirs du jury
- Symbolique : des éléments A/B/C/D + vitesse + perfectionnement
- Amélioration des connaissances techniques
- Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme code FIG aménagé
- Note de difficulté : calculer la valeur de difficulté, reconnaître les exigences de composition et les valeurs de liaison les plus fréquentes
- Pratique de jugement
- Evaluer la valeur artistique



InteraGYM
FORMATION



VI - MOYENS DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA FORMATION

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs.

L'évaluation de la formation se fait durant et en fin de formation par un examen final :

- Epreuve théorique (sans document)
 - Avec vidéo et/ou QCM
- Epreuve pratique (avec documents)
 - Jugement vidéo

Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.

InteraGYM FORMATION

Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique | *Siège social* : 10, Avenue Viviani 69200 VENISSIEUX
Accueil & Adresse postale : Maison Régionale des Sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON Cedex 07
04 78 00 88 85 | contact@interagym-formation.com | www.interagym-formation.com



SIRET 43373228600037 - APE/NAF 8551Z - Enregistré sous le numéro 84691473669. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.